



## Procédure collective et participation majoritaire

-----  
Par Paul33

Bonjour,

Je me permets de vous contacter concernant le fonctionnement des procédures collectives et son implication pour les sociétés détenues.

Prenons l'exemple d'une société A qui se mette en procédure de sauvegarde. Cette société A possède une participation majoritaire de 49,99% dans une société B. Quel est l'impact de la procédure collective de la société A sur la société B ?

Je vous remercie.

Cordialement,

Paul